

A quelques jours du premier tour des élections municipales, c'est une histoire qui fait tache...

Dans les colonnes de Nice-Matin paru le 29 février, le nom de Jean-Marc Governatori, tête de liste de Nice Ecologie, est sorti dans une affaire bien éloignée de la politique. L'article évoque le cas d'une mère de famille, femme de ménage à Monaco, et de ses 4 enfants qui habiterait dans une cave aménagée de la commune de Beausoleil. Un local déclaré « impropre à l'habitation » par la préfecture et qu'elle louerait de 780 € par mois. Tellement détérioré, que la préfecture contraint en février 2018, la propriétaire à reloger ses occupants. La propriétaire de cet appartement n'est autre que l'ex-femme de Jean-Marc Governatori.

L'histoire pourrait s'arrêter là, sauf que l'homme d'affaire niçois, créateur des enseignes Fly, Basika & Planetwood, identifié comme « M. Lopez » par la locataire, serait venu plusieurs fois à l'appartement « *il vient souvent me menacer pour que je paie le loyer* » continue-t-elle dans l'article. Des menaces notifiées dans une main courante déposée en février 2019 et également signalées à l'Agence Régionale de Santé (ARS). La locataire termine en expliquant qu'elle aimerait partir du local sauf que ses « *enfants sont malades et je n'ai pas assez d'argent* » .

Jean-Marc Governatori se défend

Contacté par le quotidien local, le chef de file des Ecologistes nie les accusations portées à son encontre. « *J'allais encaisser les loyers pour mon ex-femme jusqu'en septembre 2017, début de notre procédure de divorce...j'y suis peut-être passé une fois en 2018 ou en 2019 à la demande de ma fille, qui s'en occupe depuis, qui m'avait demandé de l'aide pour une fuite d'eau* » . Concernant les histoires de menaces, le candidat s'insurge également « *je ne suis pas coupable..Et oui malheureusement, je suis irréprochable là-dessus comme sur bien d'autres choses...il est hors de question que mon nom soit cité dans cette affaire.* »

S'il ne remet pas directement en cause les déclarations de la locataire, il ne serait tout simplement pas le « M. Lopez » venu en 2019 réclamer les loyers « *C'est peut-être l'un des frères de mon ex-femme. Ou peut-être a-t-elle un nouvel ami.* » Enfin, concernant l'état de « l'appartement », Jean-Marc Governatori se défend en précisant qu'il a été refait à neuf en 2008 et, selon un courrier de la mairie de Beausoleil daté d'avril 2017 en sa possession, il indique que « *les règles de salubrité sont satisfaites* » . Un son de cloche différent de celui de la préfecture en 2018, mais pour lui, « *l'Etat peut se tromper* » .

Pour l'ex-femme du candidat, ce sont les locataires qui seraient responsables de l'état actuel des locaux. Comme le veut la préfecture, elle cherche à les reloger, « *mais je n'y arrive pas* » conclut-elle dans l'article.

L'histoire s'invite dans la campagne ?

Rapidement, l'histoire a fait parlé en ville. Dans la foulée de sa parution, Patrick Allemand, lui aussi candidat à la mairie et tête de liste de Nice au Coeur, a réagi à cet article par communiqué de presse. *« Comme tout le monde, j'ai été atterré par les révélations de Nice-Matin sur cette affaire de logement insalubre. S'il s'avérait qu'un responsable politique, candidat aux élections municipales, puisse être un marchand de sommeil, cela serait insupportable et ne pourrait rester sans conséquence, en premier lieu, pour cette famille avec quatre enfants, qui devrait être relogée. Au-delà de la compétition électorale, j'ai une pensée pour les militants écologistes dont je connais la sincérité et dont j'imagine le trouble. »*

Cette histoire aura-t-elle des conséquences auprès des électeurs au moment du vote ? Il faudra attendre le 15 mars au soir pour avoir la réponse à cette question...

Andy Calascione

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité